

Master Sciences de l'éducation et de la formation – Parcours : Ingénierie des dispositifs d'aide spécialisée à la personne

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Présentation

Ce master s'inscrit dans le secteur de l'aide aux populations vulnérables et à leurs proches : enfants et adultes en situation de handicap, de précarité, personnes âgées dépendantes, adolescents en manque de repères, parents en difficulté, familles migrantes. Ce secteur en pleine expansion s'accompagne de pratiques innovantes pour offrir des réponses pertinentes et adaptées à leurs besoins diversifiés. Ce master vise à former des professionnels créatifs, ouverts à l'ensemble des réseaux sociaux et des partenariats, capables d'analyses distanciées, avec respect et bienveillance pour les bénéficiaires de leurs services

OBJECTIFS

Les professionnels formés seront capables de piloter la création de structures ou de dispositifs spécialisés, d'organiser leur fonctionnement ou de gérer les services existants dans le champ socio-éducatif et médico-social.

L'organisation pédagogique majeure vise à organiser les savoirs autour du projet que l'étudiant souhaite développer dans l'année ou dans lequel il souhaite s'inscrire après son diplôme.

COMPÉTENCES VISÉES

Les enseignements forment à la connaissance des enjeux politiques, sociaux et inter-relationnels qui sous-tendent et soutiennent la mise en œuvre des dispositifs spécialisés adaptés aux besoins spécifiques des personnes. Ils

forment à la connaissance des modes de fonctionnement des structures d'aides, publiques, associatives ou entrepreneuriales (Outils de gestion, Ressources Humaines, évaluation). Les enseignements apportent des compétences de connaissances humaines et éducatives, de méthodologie de projet ainsi que de démarche de recherche pour une approche réflexive des pratiques mises en place

Programme

ORGANISATION

La formation se compose de 10 modules d'enseignements répartis sur l'année de septembre à juin au rythme d'une semaine de cours par mois afin de permettre à l'étudiant de mettre en œuvre son projet tout au long de l'année dans le cadre d'un stage, d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ou encore sur son lieu d'exercice professionnel.

Volume horaire de la formation : 350h (répartis sur 10 semaines)

Le report des notes a lieu en juin excepté le mémoire remis à la fin de l'été et soutenu mi-septembre.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 300 heures minimum

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Stages et projets tutorés :

Volume horaire minimum du stage : 300 heures

La formation étant à visée professionnelle, le stage est validé que s'il permet à l'étudiant une mise en situation professionnelle où il exerce une responsabilité dans le montage d'un projet.

Il bénéficie pour cela d'un suivi individualisé auprès d'un

enseignant tout au long de l'année pour accompagner l'étudiant à l'expérimentation et à la finalisation de son projet. Dans le cas d'un apprentissage, une visite de l'étudiant sur son lieu d'exercice est effectuée en cours d'année.

Les tuteurs de stages sont invités à une rencontre avec l'équipe enseignante du Master en début d'année

Admission

Deux types de publics composent la formation :

Formation initiale : étudiants ayant suivi le M1 de la même spécialité ou bien venant d'un master 1 de Sciences Humaines & sociales et dans les deux cas, ayant déjà une expérience de terrain dans le champ de l'aide et de l'accompagnement de personnes vulnérables (éducateurs spécialisés, assistant de service social par ex.) ou dans le secteur éducatif et souhaitent développer des projets à destination des publics vulnérables.

Formation continue : professionnels du secteur social, socio-éducatif ou médico-social, en reprise d'études, souhaitant évoluer dans leur carrière, notamment accéder à des fonctions de direction de structures ou se réorienter.

PRÉ-REQUIS

1/Expérience professionnelle dans le champ de l'aide spécialisée et bonne connaissance d'un des publics du champ de l'aide spécialisée.

2/BAC+3 et Diplôme de travail social pour les professionnels relevant de la Formation Continue - Master 1 Sciences

Humaines et Sociales pour les étudiants en Formation initiale + expérience dans le champ.

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

La visée du master étant professionnelle, très peu d'étudiants poursuivent leurs études au-delà du M2 IDASP après la formation. Environ un étudiant par promotion envisage un projet de thèse.

TAUX DE RÉUSSITE

78,3 %

sur l'année de diplomation 2020-2021 (nombre d'admis par rapport au nombre d'inscrits administratifs).

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Nous n'avons pas de résultats fiables à transmettre, le taux de réponse des étudiants aux questionnaires d'insertion professionnelle étant trop faible. Cependant, des suivis informels *donnent des indications*. L'avenir professionnel des étudiants dépend de leur statut. Ceux en formation continue obtiennent en grande majorité une promotion (par exemple d'éducateur à chef de service ou directeur de structure).

Lorsqu'ils sont en formation initiale, 70% trouvent une insertion de cadre de l'aide spécialisée à la personne, dans

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

des délais de 0 à 2 ans. Les autres entrent sur le marché du travail avec un poste sous qualifié que l'on pourrait appeler d'« attente ».

Une base de données recensant les lieux d'insertion professionnelle est à la disposition des étudiants, constituant un vrai réseau de soutien pour la recherche d'emploi (Réseau d'anciens étudiants Association RIDASP)

Contacts

Responsable du diplôme

Zoé Rollin

zoe.rollin@u-paris.fr

Responsable du diplôme

Parmantier Charlotte

charlotte.parmantier@u-paris.fr

Secrétariat pédagogique

Secrétariat pédagogique

01 76 53 35 21

scolmaster.sc.educ.ufr-shs@u-paris.fr

Assistant(e) de formation continue

Cédric Chantelly

cedric.chantelly@parisdescartes.fr

En bref

Composante(s)

UFR des Sciences humaines et sociales - Sorbonne

Niveau d'études visé

BAC +5 (niveau 7)

ECTS

120

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français

Lieu de formation

Campus Saint Germain des Prés

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation